



Salaires, SMIC et point d'indice de la Fonction publique

Les chiffres provisoires de l'INSEE publiés le 1^{er} février confirment une inflation soutenue en ce début d'année.

Cela ne peut que conforter la confédération FO dans la mise en avant de la revendication de l'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux et sa détermination en ce sens à tous les niveaux (conventions collectives de branches et entreprises).

Dans ce contexte, FO ne peut que contester à nouveau que le gouvernement s'en soit tenu à l'augmentation a minima du SMIC au 1^{er} janvier dernier et qu'il maintienne à nouveau le blocage du point d'indice de rémunération de la Fonction publique.

La confédération FO s'est d'ailleurs adressée en ce sens au Premier ministre et à la ministre du Travail lors d'un échange bilatéral jeudi dernier.

La confédération se tient aux côtés de ses syndicats qui sont mobilisés aujourd'hui dans les secteurs d'activité et entreprises notamment pour l'obtention d'augmentation de salaires.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 07 février 2022